

Communications

Nouveaux membres de l'association JardinSuisse

■ Section régionale JardinSuisse BEJUNE

Nicopaysagiste,
Nicolas Parmigiani, Rue de la
Mégisserie 28, 2114 Fleurier

■ Section régionale JardinSuisse Fribourg

Empreinte Paysage Sàrl,
Lauriane Chappuis, Ducenet 37,
1694 Villarsiviriaux

Genoud Paysage, Léo Genoud,
Le Car 6, 1544 Gletterens

■ Section régionale Vaud

Blaser Paysagistes Sàrl, Nicole
Robin, Rue de la Tuilière 13bis,
1446 Baulmes

Favre-Perrod Paysagiste,
Donovan Favre-Perrod,
En Couvalau 8, 1373 Chavornay

Juan 2 Tree, Jean Allenbach,
Rue de la Cure 8 F,
1410 Thierrens

Nouveau label pour JardinSuisse Vaud

Les jeunes assurent la relève dans les rangs de la section vaudoise de JardinSuisse, qui prouve son dynamisme tout en dévoilant le nouveau Label Jardin, essentiel à la valorisation des entreprises engagées sur le chemin du savoir-faire, des règles de l'art et de la qualité des travaux. *Texte et photos: Jean-Luc Pasquier*



Quoi de plus stimulant que le changement? Fort de ce constat, l'assemblée générale de JardinSuisse Vaud a été dynamisée par son président Luca Menotti qui a salué les récents partenariats, nécessaires à l'avancée des projets, comme avec la Ville de Lausanne ou la Direction générale de l'environnement. Cette dernière était représentée notamment par Najla Naceur de la division biodiversité et paysage, qui a exposé la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager à l'issue de la partie formelle. Mais le président a surtout souhaité la bienvenue à la nouvelle génération de professionnels présents en nombre dans les rangs de la salle du Centre patronal de Paudex. «Le partenariat le plus important est celui que nous tissons avec la relève. Les jeunes sont notre héritage et la pérennité de la branche verte repose entre les mains de ces futurs collègues que nous devons guider et à qui nous devons transmettre de réelles compétences.»

Label Jardin

En relevant que les professionnels affiliés avaient de réelles compétences, le président a annoncé solennellement l'aboutissement du Label Jardin. Réalisé en trois mois par un groupe de travail constitué dudit président, des membres Stéphane Krebs, Arnaud Cachin, Alexandre Jörg et de Quentin Hauser, ainsi que Charles Matthieu Hoyas, secrétaire patronal. Les textes et tous les documents ont ensuite été révisés par un avocat. «L'objectif de ce label est de faire reconnaître les compétences de certains membres paysa-

gistes notamment en architecture paysagère, création et entretien de jardins, soins aux grands arbres et au respect de la biodiversité» a expliqué Luca Menotti. Destiné aux membres paysagistes de JardinSuisse Vaud ainsi qu'aux membres partenaires (villes, communes, centres de formation) ce label se fonde sur l'engagement des adhérents au profit des valeurs environnementales, sociales et sociétales, de durabilité et de bonne gouvernance. Les bonnes pratiques modernes des arts paysagers et arboricoles sont précisées sur la base de documents de référence, ainsi que de l'amélioration perpétuelle des connaissances scientifiques et techniques.

Chargé de statuer sur les demandes d'attribution, le comité de labellisation sera composé au minimum de trois personnes, dont un membre du comité de JardinSuisse Vaud. La durée du mandat sera de trois ans et le comité aura la compétence de créer ou de modifier les annexes du règlement.

L'autre organe décisionnel du label est la commission de contrôle. Celle-ci sera aussi composée d'au moins trois personnes dont un membre de JardinSuisse Vaud ainsi que d'une personne qui n'est pas active dans la branche paysagère. Les contrôleurs seront désignés par le comité de JardinSuisse Vaud pour un mandat d'une année, renouvelable d'année en année par ledit comité.

Concrètement, les entreprises souhaitant obtenir le label déposent leur demande. La commission de contrôle effectuera ensuite une visite, afin de vérifier qu'elles rem-



Publicité
B2B pour
la branche
verte

g'plus
g'plus.ch
g'plus ROMANDIE



Nadine Turrian ainsi que Marc-André Luy et Arnaud Cachin, tous trois sortants après des années de service dans la formation, ont été vivement applaudis pour leur engagement.

plissent les critères et pourra vérifier des travaux réalisés les trois dernières années. Le label est ensuite attribué pour une durée de cinq ans. Ce dernier pourra être retiré dans certains cas.

Au nom du comité central, le président de JardinSuisse, Olivier Mark, a quant à lui salué l'engagement et félicité le comité: «Votre travail est hors du commun, c'est le highlight du moment et développer un tel label est un exercice difficile. Vous avez mis sur pied un système avec des critères mesurables et un appareil de contrôle tout comme de communication. Vous êtes des professionnels pragmatiques et grâce à vous, un socle de fondation est désormais construit!».

Loi sur le patrimoine arboré

Se basant sur le contexte alarmant de la perte d'un nombre croissant d'espèces, Najla Naceur, Cheffe de section à la Direction générale de l'environnement (DGE), a présenté la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Celle-ci englobe quelques changements notamment sur le patrimoine arboré et les espèces exotiques envahissantes. Une fois en vigueur, cette nouvelle loi va répartir les responsabilités et les communes seront plus impliquées pour renforcer la mise en œuvre des objectifs visés par celle-ci, notamment pour le recensement des arbres remarquables d'importance cantonale sur la plateforme de saisie mise à disposition par le canton.

Un sac pour chaque apprenti

JardinSuisse BEJUNE a présenté d'importants changements et quelques nouveautés à l'occasion de son assemblée annuelle, dont le changement d'attribution pour le secrétariat de l'association et les sacs EPI destinés aux personnes en formation.

Texte et photo: Jean-Luc Pasquier

Une ambiance de franche camaraderie entre confrères souriants, c'est la belle image d'accueil perçue au moment d'entrer dans la magnifique salle de conférence de l'Hôtel de la Couronne. C'est à Sonceboz que ça se passe et plus précisément au cœur du Grand Chasseral, nouvelle image du centre du Jura Bernois dont le slogan est «Une région sans chichi». Le cadre est posé. L'assemblée de la section Berne-Jura-Neuchâtel a réuni une trentaine de personnes comprenant le comité, les membres et le secrétariat. Dans le rapport des coprésidents, Pierre-Yves Zürcher s'est chargé de répondre à la question posée avec humour: «On paie des cotis, et pis après»... «La formation professionnelle fait partie des grands thèmes qui nous concernent tous. L'association est en plein développement, la gestion des CIE va changer de main et l'obtention d'un simulateur pour les cours machinistes et son subventionnement reste un grand défi.»

Le coprésident a également relevé le changement de location du secrétariat de Cernier (NE) par la signature d'un nouveau contrat avec la Chambre d'économie publique (CEP) située à Sonceboz. Dès le mois d'août de cette année, le secrétariat des CIE y sera également géré. «Il y a eu 17 contrôles en lien avec le respect de la CCT en 2023 et il y en aura autant en 2024» relève le coprésident. «Les grandes soumissions régionales et interrégionales exigent le justificatif de conformité avec la CCT pour participer à ces offres. Toutes les entreprises du secteur, membre ou non-membre, seront contrôlées dans les cinq prochaines années car la CCT est étendue.» Avant de rappeler que chaque entreprise peut demander un certificat si elle n'a pas encore été contrôlée. Il a finalement relevé: «Nous étions jusqu'ici 9 membres au comité, désormais nous sommes 7 mais avec tout autant de travail». La perche est tendue...

Communication améliorée

De son côté, Laurent Pitussi a informé de la récente mise en ligne du site internet pour la section BEJUNE. Il a également détaillé la Fête du paysage: «Nous avons l'intention de présenter deux équipes solides pour le concours romand des paysagistes qui s'y déroulera et qui compte pour la sélection



Entouré des co-présidents Laurent Pitussi et Pierre-Yves Zürcher, Lucas Matthey présente le sac EPI offert aux apprentis.

aux SwissSkills de septembre 2025 à Berne». Un montant important a été dédié à cette fin pour coacher et soutenir les apprentis. Laurent Oppliger, responsable CIE plantes vivaces, a présenté l'état actuel des membres et a proposé la candidature du nouveau membre Nico Paysagiste à Fleurier, accepté à l'unanimité. L'entreprise GF Paysagiste Sàrl à Courroux a démissionné.

Le comité propose deux membres d'honneur: Alain Treuthard, enseignant à Cernier et chef expert, en parallèle de son entreprise et au comité jusqu'à présent mais démissionnaire; Thierry Pasche, chef expert pour les apprentis paysagistes. Ainsi, Eric Verdon, autre membre d'honneur et son confrère d'honneur, l'ancien président Claude Matthey (absent), ont tous été applaudis.

Du côté de la formation

Pour les paysagistes, 2023 a été une grande cuvée avec un excellent ratio de réussite. Le poste de chef expert CFC est à repourvoir. Une séance a été organisée à Cernier en mars dernier pour informer les formateurs sur la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance et des nouvelles procédures de qualification (voir p. 24).

Les apprentis AFP et CFC ont reçu cette année des sacs contenant tous les équipements de protection individuelle EPI et pouvant aussi accueillir le classeur de formation. Ces sacs pratiques et complets sont désormais offerts à tous les apprenants dont les entreprises formatrices sont membres et sont facturés aux non-membres.

La formation professionnelle paysagiste attire toujours

L'assemblée générale de JardinSuisse Fribourg, réunie le 29 février à Marly, a fait le point sur la situation de la branche. Bonne nouvelle, le nombre d'apprentis ne faiblit pas dans le canton. Texte et photo: Alain-Xavier Wurst

En présence d'Adrian Brügger, président du Grand Conseil fribourgeois, l'assemblée générale de JardinSuisse Fribourg s'est déroulée comme à l'accoutumée sous la double présidence bilingue d'Erich Kaderli et Alexandra Zbinden.

Premier invité à prendre la parole, le chef de service de la formation professionnelle de l'Etat, Christophe Nydegger, a fait le point sur la situation de l'apprentissage à Fribourg. «Les métiers de la branche verte sont très stables. Depuis 5-6 ans, le nombre de contrats d'apprentis tourne autour de 55 à 60 par an. L'option paysagisme est en légère hausse» a-t-il expliqué, s'appuyant sur les chiffres: 31 apprentis paysagistes ont passé les examens en 2021, 37 en 2023 et 45 sont inscrits pour 2024. L'option floriculture est, elle, plutôt en dents de scie: entre 4 et 9 apprentis par année. Concernant les contrats d'apprentissage, «tous les chiffres des cantons romands pour la formation professionnelle sont en hausse» s'est félicité Christophe Nydegger. «Le message relayé par la presse selon lequel la formation professionnelle serait en berne ne concerne que certains métiers. Vos professions sont stables ou en augmentation, et il en va de même dans l'agriculture. Continuez dans cette voie, je ne peux que vous féliciter pour votre engagement dans la formation professionnelle», a ajouté celui qui est également président de la Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP).

Le président de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) était le second invité. Patrick Gendre a entre autres rappelé la campagne de communication et de promotion initiée, l'année dernière, par son organisation. Avec un double objectif: «améliorer l'image de la formation professionnelle auprès des jeunes et de leurs parents, et améliorer l'information donnée par les enseignants du cycle secondaire».

Alexandra Zbinden a ensuite pris la parole pour le rapport de la présidence. «On retrouve une période de relative stabilité, marquée par le grand problème du manque de la main-d'œuvre qualifiée» a-t-elle dit en introduction. Premier sujet, la nouvelle CCT entrée en vigueur en janvier 2024, dont tous les détails sont à retrouver sur le site www.cct-paysagistes.ch.

A propos du nouveau plan phytosanitaire cantonal, Alexandra Zbinden a rendu



Thierry Wieland a reçu le diplôme de membre d'honneur de JardinSuisse Fribourg des mains d'Erich Kaderli et d'Alexandra Zbinden.

les membres attentifs aux modifications à venir, surtout celles concernant le permis de traiter et le stockage dans les armoires à produits de traitement. Elle a par ailleurs attiré l'attention sur le «grand changement impliqué par la révision de la formation initiale (RFI24) pour les entreprises formatrices et les apprentis» (voir p. 24).

Une nouvelle cheffe-expert

Pour l'année 2024, 35 apprentis CFC francophones sont en formation à Grangeneuve en 1^{ère} année, 31 CFC et 14 AFP en 2^e année, et 46 CFC (dont 11 répétants) en 3^e année.

Claude Heckly, doyen de la section formation de Grangeneuve, a présenté le rapport annuel de la commission des procédures de qualification. En 2023, sur un total de 45 candidats, 30 ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 67%. Sur les 34 s'étant présentés pour la première fois, 23 ont obtenu leur diplôme. «J'ai remis mon mandat de chef-expert à Olivia Duc, qui a accepté de reprendre la main et mettra en place l'organisation des examens» a dit Claude Heckly, qui a remercié «pour leur soutien toutes les personnes avec qui j'ai collaboré pendant ces 18 années de mandat».

Olivia Duc, qui occupe depuis août 2023 le poste de cheffe-expert pour les apprentis paysagistes, est titulaire d'un CFC de floriculture et d'un CFC de paysagiste. Après

avoir travaillé comme ouvrière paysagiste dans diverses entreprises des cantons de Fribourg et de Vaud, elle est conductrice de travaux dans l'entreprise Evertis entre 2018 et 2023. En parallèle, elle poursuit sa formation et obtient son brevet fédéral d'horticultrice en 2019 et sa maîtrise fédérale en 2022. Depuis l'été dernier, elle est technicienne en aménagements extérieurs chez Denogent SA. «C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que je vais œuvrer pour les apprentis», a-t-elle déclaré.

Thierry Wieland élu membre d'honneur

Avant de clore l'AG, Eric Kaderli a soumis au vote des membres l'achat d'un simulateur pour entraînement sur machines de chantier. La proposition a été acceptée. Le comité a ensuite chaleureusement remercié sa secrétaire Marie-Christine Favre, qui désormais travaille pour une autre association au sein de l'UPCF. Elle est remplacée par Estelle Oberson.

Last but not least, Thierry Wieland, membre de la commission de qualification depuis sa création, a quitté ses fonctions l'année dernière. Pour son infatigable engagement au service de la profession horticole pendant plusieurs décennies, JardinSuisse Fribourg lui a remis le titre de Membre d'Honneur, sous les applaudissements nourris de la salle.